

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal  
Séance du 3 Mars 2009

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le Mardi 3 Mars 2009 à 18h30 sous la présidence de Monsieur BLANC Thierry, Maire  
Présents : Mrs Mmes BLANC BATAILLE CHORON DUPUIS -RABION PEIFFER LICOIS BATTAGLIA GROUBACH CADIOU RULLIER ROBIN

Après lecture du compte rendu de la précédente réunion du Conseil municipal , la séance est ouverte

Monsieur le Maire rend hommage à Mme Gambini Josette, cantinière de la commune pendant de longues années qui a laissé un souvenir heureux à tous les enfants dont elle s'est occupée, et qui est décédée cette semaine. Une gerbe a été livrée pour ses obsèques au nom de la commune.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise à disposition qui a été demandée au Maire du foyer le mercredi après-midi de 14h à 18h pour une association de jeux de société. Cette mise à disposition est gratuite, le coût du chauffage sera revu si besoin à l'hiver prochain.

Le Maire présente à ses collègues la déposition qu'il a du faire à la gendarmerie suite au vol de 70€ ( vente de cartes de Cabara) par une personne qui est rentrée dans tous les locaux de la commune sans effraction apparente, plusieurs issues ayant été trouvées ouvertes.

Les serrures sont à changer. Il est envisagé l'achat d'un coffre pour le dépôt notamment des tampons, chèques, disquettes de sauvegarde, espèces.

**Compte administratif , Compte de gestion 2008** : Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes présentés par le Maire et le Receveur Municipal de l'exercice 2008 identiques en tous points.

La section de fonctionnement présente un excédent de 17 675€ auquel s'ajoute le report de l'exercice 2007 de 126 637€ soit un excédent cumulé de 144 312€.

Les besoins de financement de la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser sont de 43 843€. L'excédent reporté en fonctionnement sera donc de 100 468€. Le Maire a rappelé à ses collègues que cette somme incluse les 50 000€ placés à court terme et qui restent bloqués budgétairement.

**Vote des taux des taxes communales** : Chaque conseiller étant en possession de l'état sur lequel sont indiqués les bases de l'année 2009 et les taux avec les produits prévus correspondants, ainsi que les simulations établies par le receveur municipal établies à la demande du Maire , le Conseil Municipal est invité à débattre de l'augmentation ou non des taux et plus précisément du taux de la taxe d'habitation de 1 point passant de 11,41% à 12,41% ou de 2,5% passant à 3,91%. Le produit dans le premier cas augmente de 8,76% ( 3 251€) dans le deuxième de 21,91%(8 127€). Après discussion le Conseil Municipal par 8 voix contre 3 fixe le taux TH à 12,41%, le taux FB à 22,57%, le taux FNB à 68,60%.

(Mme Rullier et Mr Choron se sont prononcés pour 11,91% et Mme Robin pour le maintien à 11,41%) de la TH

Au cours du débat Monsieur le Maire et Mr Choron ont donné à leurs collègues le compte rendu de la réunion organisée par le service des Impôts pour la tenue de la commission des Impôts qui a pour mission la bonne intégration des travaux d'urbanisme pour une réalité des bases

**Plan de relance** : L'Etat propose dans le cadre du plan de relance le remboursement en 2009 de la TVA sur les travaux d'investissement réalisés en 2008 à la condition d'investir en 2009 au moins 1€ de plus que la moyenne des 4 années précédentes soit pour Cabara 50 411€.

Le Conseil Municipal considérant les projets de cette année décide d'opter pour cette proposition et charge Monsieur le Maire de signer la convention à passer avec le Préfet pour bénéficier de cet avantage qui sera effectif au vu du compte administratif 2009 et ce pour tous les exercices à venir. Dans l'hypothèse où ce montant de 50 411€ ne pourrait pas être réalisé le remboursement de la TVA deux ans après les travaux actuellement en vigueur serait maintenu.